Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 88 (1980)

Artikel: Lausanne, le 27 janvier 1916 : l'affaire du drapeau allemand : contribution à l'étude de ses origines et de sa nature

Autor: Bois, Pierre du

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-65894

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lausanne, le 27 janvier 1916: l'affaire du drapeau allemand

Contribution à l'étude de ses origines et de sa nature

PIERRE DU BOIS

Décrasser l'histoire, c'est d'abord interroger les mots. Les mémoires, les études qui racontent les années 1914 en Suisse évoquent avec une certaine unanimité la crise nationale et, dans une métaphore éclatante de sens, le «fossé» entre les trois régions linguistiques. Est-ce à dire que l'affirmation vaut réalité? En d'autres termes, le stéréotype que la tradition et le savoir historique rapportent ne confine-t-il pas à une erreur d'optique? Un premier élément d'information semble ressortir des discours tenus durant la Grande Guerre même. Le «fossé» et ses synonymes en français, *der «Graben», die «Kluft»*[1] en allemand, ont été utilisés dès que les premiers tiraillements sont survenus entre Romands et Alémaniques au cours de l'été et de l'automne 1914[2]. Aussi, loin d'innover dans l'expression métaphorique, le langage de la postérité emprunte-t-il à un arsenal de clichés contemporains des événements eux-mêmes. Seulement les mots recouvrent-ils plus que des fantasmes, des formules d'exorcisme? Rendent-ils compte de cassures réelles, qui marquent la résurgence, en Suisse, de l'instinct ethnique et de la conscience culturelle? La mesure des mentalités collectives ne laisse jamais d'être aléatoire. Déjà complexes en eux-mêmes, les actions et les discours se détachent sur un fond de permanences, sur une structure, dont les origines et la nature échappent à la transparence.

Dans les polémiques de la Grande Guerre comme dans l'usage des historiens, la métaphore du fossé en est venue à signifier l'histoire intérieure suisse tout entière. La discordance des sensibilités, que tra-

---

[1] *Kluft* signifie abîme. L'image est aussi utilisée en Suisse romande.

[2] Georges Rigassi parle de fossé dans un article intitulé «Y a-t-il deux Suisses» qui paraît le 11 octobre 1914 dans la *Gazette de Lausanne*. L'éditorialiste de la *Revue de Lausanne* reprend le terme à son compte le 26 novembre 1914. A la fin de l'automne, la métaphore est pour ainsi dire tombée dans le domaine public.

duisent la germanophilie, l'ententophilie et les -phobies qui les accompagnent suivant des intensités diverses, constitue déjà un indice de disharmonie. Divisés dans leurs sentiments envers les belligérants, les Confédérés sont pris à des moments d'exaltation par le vertige des partis pris. Encore les préférences nationales contradictoires sont-elles doublées par les dénonciations, voire les insultes mutuelles qui surdimensionnent incidemment le malaise. Les énervements intercommunautaires qu'illustrent d'acrimonieuses campagnes de presse, des rumeurs malignes ou des malentendus à l'armée, consolident l'impression de scission.

L'existence de dissensions, dont la métaphore du fossé tire son autorité, implique-t-elle pour autant une rupture du consensus national? Indépendamment du résultat connu — la survivance de la Confédération — les composantes du discours circulant attestent l'ambivalence de ses motivations. Alors que l'amour de la patrie est presque toujours hautement chanté, la critique, la culpabilisation de l'autre — le Romand, l'Alémanique, le Tessinois — sont dites sur un mode souvent dramatique, où la rhétorique des idées reçues interfère avec les accusations dûment circonstanciées. Le sentimentalisme helvétique cohabite avec les ressentiments — ou encore avec les différentes xénophilies — qu'entraînent — ou étayent — les affinités de langue et de culture. A mesure que se poursuivent les controverses intercommunautaires se meuvent autour d'elles et en elles les énonciations antagonistes de la mauvaise conscience nationale et du sentiment d'identité suisse. Confronté à l'ambivalence caractérisée des attitudes, l'observateur est en droit de se demander si la cohésion de la Suisse n'est pas, en quelque sorte, entretenue par les tensions latentes ou manifestes qui semblent à première vue en menacer l'ordre mais en assurent en définitive la vitalité.

Encore la correspondance des mots avec la réalité ne signifie-t-elle pas l'homogénéité des mentalités dominantes. Des différences apparaissent dans le temps et dans l'espace. D'une part, crises et rémissions — ou relativisations — du malaise se succèdent selon des rythmes que cadencent les événements intérieurs et extérieurs; d'autre part, l'intensité des partis pris varie d'une région linguistique à l'autre et, dans une moindre mesure, d'une classe sociale à l'autre.

Aussi bien dans l'ordre des excès d'émotion que dans celui de l'amplitude sociale, la Romandie et le Tessin ont semblé dépasser la Suisse alémanique. Tous les documents contemporains indiquent

l'étendue de l'ententophilie dans les cantons romands et de l'italophilie au Tessin[3]. Conclure à une sorte de cohésion latine autour de sentiments d'amitié bien déclarés envers la Belgique, la France, l'Angleterre et à partir du mois de mai 1915 l'Italie et de sentiments d'hostilité envers l'Allemagne n'est certainement pas trahir la vérité des mentalités collectives[4]. En va-t-il de même en sens inverse dans les cantons alémaniques? La réponse ne laisse pas d'être malaisée. L'affirmation de la germanophilie et de son envers, l'ententophobie — et surtout la gallophobie — dans de larges milieux n'exclut ni les nuances ni même les inversions de sentiments. Reste qu'au-delà des *réalités* sentimentales domine l'impression tôt ancrée dans les mots contemporains d'une césure entre les trois Suisses. Le fossé est déjà vécu à travers la métaphore qui impose sa certitude aux consciences concernées.

En terre vaudoise comme dans les autres contrées romandes, les termes de l'équation ont été énoncés sans complication d'expression. Dès le déclenchement des hostilités, le mouvement ententophile s'est dessiné avec netteté. Les journalistes n'ont pas été les seuls à dénoncer la violation de la neutralité belge, à contester le cynisme du chancelier Bethmann-Hollweg, à condamner l'incendie de Louvain et le bombardement de Reims; l'homme de la rue a semblé ressentir la même douleur, la même colère, la même inquiétude. Aussi quelle joie quand les armées alliées remportent la bataille de la Marne! Dans les jours qui suivent l'heureux événement — que les journaux ont rapporté avec délectation — règne une certaine excitation. Vaudois de toute origine, de toute religion, de tout âge, paraissent communier dans la même euphorie. On célèbre Joffre comme un héros. On chante *La Marseillaise*. On demande aux orchestres de bars la marche *Sambre et Meuse*. On invective les Allemands. Ramuz croit même que le dimanche 13 septembre la Marne sonne aux clochers![5] On imagine déjà le retrait des armées allemandes vers l'est et — consécutivement — leur prochain abandon du territoire français[6]. L'arrivée des trains

---

[3] L'italophilie se confondra avec l'ententophilie à partir de l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Entente au printemps 1915.

[4] Font sans doute exception à la règle certains milieux conservateurs neuchâtelois, fribourgeois, valaisan, voire genevois idéologiquement, économiquement, culturellement, traditionnellement alignés sur l'Allemagne ou l'Autriche.

[5] CHARLES FERDINAND RAMUZ, *Le grand printemps*, Lausanne 1917, p. 29.

[6] C'est le cas du colonel Edouard Secretan, directeur de la *Gazette de Lausanne*, dans son article du 12 septembre.

de réfugiés belges, ou encore celle des convois de grands blessés au cours de l'année 1915 sont l'occasion de manifestations de vive amitié. Lors du passage des trains sanitaires dans les gares, des centaines, voire des milliers d'hommes et de femmes, d'adultes et d'enfants, rassemblés sur les quais, expriment leur sympathie par des ovations, des chants, des cadeaux, à toute heure du jour et de la nuit. Le professeur Max Turmann, lors de la reprise des échanges, le 15 juillet 1915, note qu'à la gare de Lausanne huit à dix mille manifestants se pressent sur les quais à 2 h. 40 du matin pour accueillir les Français[7]. Les sentiments de charité sont multipliés par l'ententophilie. Ou désamorcés par la germanophobie. Alors que l'enthousiasme accompagne l'arrivée des soldats français, le silence — ou la seule charité — entoure le passage des soldats allemands[8].

Les partis pris s'étalent ouvertement malgré les invites à la neutralité morale que lancent itérativement les autorités. La germanophobie se reflète dans les mots comme dans les attitudes. Dans les articles comme dans les rumeurs. «Boche», «Schwob», «Teuton» reviennent comme des leitmotive dans les conversations et les discours. Les idées reçues se cristallisent en des expressions manichéennes. Dans le *Grand Printemps*, Ramuz relève que le peuple ne s'embarrasse pas de complications et d'abstractions; il tranche radicalement: du côté des Alliés, le bien; de l'autre, le mal[9]. Les rumeurs rapportent et diffusent la haine de l'Allemand. Que de crimes ne sont pas prêtés aux Teutons! Dans une lettre au *Tagblatt* de Vienne, le chef d'orchestre Felix Weingartner, qui séjourne à Saint-Sulpice, raconte qu'un jour sa bonne, une brave Vaudoise, est revenue toute remuée d'un village voisin: elle avait rencontré une femme, dont l'enfant, selon ses dires, avait été décapité à la baïonnette par un fantassin allemand[10].

[7] MAX TURMANN, *La Suisse pendant la guerre*, Paris 1917, p. 139.

[8] En septembre 1914, à Genève, des manifestations d'hostilité se sont même produites lors du passage des officiers sanitaires allemands. Voir *Revue de Lausanne*, 1er octobre 1914.

[9] C. F. RAMUZ, *op. cit.*, p. 49-50. Benjamin Vallotton, dans son roman de circonstance *Ce que pense Potterat* (Lausanne, 1915), affirme le même manichéisme des masses (p. 231).

[10] Lettre de Felix Weingartner au *Neues Wiener Tagblatt*, 15 mars 1915. La presse vaudoise rend régulièrement compte de rumeurs dont elle essaie de vérifier le bien-fondé. Voir par exemple la *Revue de Lausanne* du 20 novembre 1914. Le récit que rapporte Weingartner semble en l'occurrence avoir été inspiré par un dessin — paru dans *Guguss* — représentant un soldat allemand qui montre à une femme son enfant piqué au bout de sa baïonnette. Voir à ce propos ALBERT MAUNOIR, *Souvenirs et impressions de la Guerre européenne de 1914-1918*, Genève 1929, p. 344.

Dans le monde intellectuel, la germanophobie est érigée en une sorte d'antigermanisme, dont les premières expressions caractéristiques remontent à l'avant-guerre, mais qui s'accentue et se radicalise au cours des hostilités. Les *Cahiers Vaudois* l'illustrent avec éloquence. Ses animateurs rejettent toute parenté germanique — ne retenant au titre de leurs origines que la latinité, voire la vaudoisité. Aussi la francophilie est-elle affichée avec une certaine frénésie. Rendre «son orientation naturelle à la Suisse française»[11], voilà le but que semble poursuivre la revue. On en vient à renier Berne; on crache contre Berlin. Deux *Cahiers*, dont l'ambassade de France achète trois mille exemplaires[12], sont consacrés à la destruction de Louvain et au bombardement de Reims.

Reconditionné et surdimensionné dès l'éclatement de la Grande Guerre, l'antigermanisme a été énoncé et structuré — non sans contraste avec l'immense rayonnement de l'Empire jusqu'en Romandie même — au cours de la Belle Epoque. Sa vérité a tenu essentiellement à la menace concrète que l'Allemagne de Guillaume II commençait à représenter et à la conscience qu'en Suisse certains milieux en ont eue. A l'évidence de l'expansion allemande et des conséquences comptables qu'elle a entraînées dans les ordres économique[13], culturel, voire militaire, a répondu un mouvement inarticulé de réaction dont les manifestations sont apparues avec immédiateté au moment où les députés ont entamé la discussion des termes de la convention du Gothard. Contre l'accord conclu avec l'Allemagne et l'Italie, où a été réglé le contentieux né de l'annonce du rachat de la ligne du Gothard en 1904, s'est manifesté un vaste mécontentement, centré en Suisse romande[14], dont la cristallisation a abouti à une sorte de première crise nationale. Ce qui a été dénoncé comme un scandale c'est le réel ou imaginaire assujettissement de la Suisse à l'Empire wilhelminien. Les craintes accrues que la puissance allemande a inspirées ont été encore accusées par les entreprises du pangermanisme en Suisse et

---

[11] LOUIS LAVANCHY, *Essais critiques 1925-1935*, Lausanne 1939, p. 49. Voir aussi OLIVIER SECRETAN, *La Suisse alémanique à travers les lettres romandes*, Lausanne 1974, p. 71.

[12] EDMOND GILLIARD, *Entretiens avec Georges Anex*, Genève 1960, p. 24.

[13] Les Romands, et en particulier les Lausannois, citent volontiers comme exemple de l'impérialisme économique allemand les grands magasins Grosch et Greiff.

[14] Le mouvement a étendu ses tentacules jusqu'en Suisse alémanique.

l'audience relative qu'elles ont rencontrée auprès des Alémaniques. La hantise de l'«hégémonie teutonne»[15] a été en quelque sorte doublée par la peur de l'envahissement étranger en Suisse.

Les convictions tranchées que montrent certains Vaudois ne se résument pas aux seules ententophilie et germanophobie; elles s'élargissent à l'anti-alémanisme, dans la mesure où des connivences entre l'Allemagne et la Suisse alémanique sont suspectées. La méfiance atteint jusqu'au Conseil fédéral et au Général. Le silence des autorités au moment de l'invasion du Luxembourg et de la Belgique a été très mal compris — et très fâcheusement jugé[16]. L'élection du général Wille, dont les liens de parenté avec les Bismarck — à travers sa femme — et les relations cordiales avec l'Empereur, parrain de son petit-fils, sont de notoriété publique, a suscité ici et là de vives réactions. Au conseiller national et rédacteur de la *Revue de Lausanne*, Félix Bonjour, un employé des tramways ne dit-il pas qu'«il faudrait fusiller le Conseil fédéral»[17]? Ni les pleins pouvoirs — souvent identifiés à une dictature légale — ni la censure militaire[18] ne comblent d'aise les esprits chagrins. A l'armée, des malentendus entre soldats romands et officiers alémaniques contribuent à la circulation du malaise. Dès les premiers jours, l'antinomie s'est, semble-t-il, manifestée[19]. L'excès de discipline, les exagérations du *drill*, le recours aux seules informations de l'agence Wolff ou encore le ton hautain et cassant éveillent les animosités et alimentent l'incompréhension[20].

Les élections au Conseil national, qui ont lieu en octobre 1914, témoignent incidemment du climat d'énervement. Alors même que les partis se sont entendus pour assourdir la campagne électorale et maintenir les représentations à leur niveau de 1911, une liste d'oppo-

---

[15] Voir à ce sujet PAUL BERGER, *Le partage de la Suisse*, Lausanne 1914, p. 34.

[16] Le silence du chef du Département politique, Arthur Hoffmann, devant le ministre de Belgique à Berne, alors que la neutralité belge vient d'être violée, est notamment très mal jugé.

[17] FÉLIX BONJOUR, *Souvenirs d'un journaliste*, t. II, Lausanne 1931, p. 145.

[18] En juillet 1915, une séparation a été opérée entre la censure militaire et la censure politique.

[19] EMILE HORNUNG, *Mobilisation 14-18. Journal d'un soldat qui ne s'est pas battu*, Genève s.d., p. 53.

[20] Voir à ce propos *Revue de Lausanne*, 5 octobre 1914. Consulter aussi F. BONJOUR, *op. cit.*, p. 154.

sition est déposée dans l'Arrondissement de l'Est[21]. Ses promoteurs visent surtout à l'élimination d'un député, le radical Félix Bonjour, qui s'est attiré la vindicte des milieux nationalistes en votant au mois d'avril 1913 la ratification de la Convention du Gothard. Un nom — et un seul — est porté sur la liste dissidente, celui de l'avocat et député radical (!) au Grand Conseil Sidney Schopfer, qui a su conquérir une certaine popularité en combattant l'accord signé avec l'Allemagne et l'Italie. Des feuilles de circonstance, des exemplaires du *Journal de Château-d'Œx*, du *Courrier de Vevey* ou de l'*Helvétie*, où des attaques très sévères sont lancées contre le député sortant, sont répandues dans l'Arrondissement et même auprès des militaires vaudois mobilisés[22]. Les résultats de l'élection ne laissent pas d'être révélateurs. Sans être battu, Bonjour essuie un demi-revers. Tandis que l'avant-dernier de la liste obtient encore plus de neuf mille voix, le rédacteur de l'organe radical, bon dernier[23], en réunit un peu moins de six mille cinq cents. Et surtout son adversaire, tout en restant en minorité, en arrache plus de cinq mille cinq cents. Dans le district de Lausanne et dans les places d'armes, il réussit même à l'emporter sur lui[24]. Sans constituer une véritable lame de fond, le courant nationaliste qu'incarne un peu démagogiquement celui qui a été présenté comme «l'âme de la résistance à la honteuse capitulation»[25], l'avocat Sidney Schopfer, trouve un certain écho auprès des électeurs.

Dans l'expression de leurs partis pris, les Vaudois se distinguent-ils des autres Romands et notamment des Genevois? Toute comparaison de climat, en l'absence d'étalon absolument précis, relève de l'arbitraire. Un résultat mérite toutefois d'être relevé. Alors que Bonjour est élu, les deux députés genevois sortants Charbonnet[26] et Ritzschel, qui sont accusés des mêmes crimes de «trahison», sont battus par des conservateurs[27]. La campagne électorale, dans la cité de Cal-

---

[21] A ce sujet, voir *Revue de Lausanne*, 21-24 octobre 1914 et 26 et 27 octobre 1914.

[22] F. Bonjour, *op. cit.*, p. 179-180.

[23] Aux élections de 1911, Bonjour était sorti premier de liste.

[24] *Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud*, 12 novembre 1914.

[25] Annonce publicitaire parue dans la *Tribune de Lausanne* du 25 octobre 1914.

[26] Voir A. Maunoir, *op. cit.*, p. 133-139.

[27] Battu aux élections au Grand Conseil et au Conseil national, Charbonnet démissionnera en septembre 1915 — quinze jours avant la votation sur le quai des Eaux-Vives.

vin, a atteint à une relative tension. Des collégiens sont allés manifester devant la demeure des «traîtres». Des journaux très répandus — la *Suisse*, la *Tribune de Genève* — surenchérissent en matière d'ententophilie. La très nombreuse colonie française influence à sa manière le climat ambiant. Le tour malveillant des polémiques contribue à l'agitation des esprits.

D'une façon générale, la presse épouse les partis pris de l'heure. Les précède-t-elle et les arme-t-elle d'arguments? Certains le laissent entendre. Le Genevois André Oltramare considère avec douleur le rôle que les journaux ont exercé dans le mouvement des passions collectives[28]. Trop de journalistes, trop d'écrivains ont versé dans l'excès d'opinion. Certains Suisses alémaniques le constatent et le dénoncent vertement[29]. Des Français le notent aussi. Henri Guilbeaux, qui arrive à Genève au début du mois de juin 1915, avoue le choc que lui a causé la lecture des journaux genevois et lausannois[30]. A l'exception des communiqués allemands commentés plutôt ironiquement, il croit feuilleter le *Matin*, «mais en plus bête encore». La censure militaire ne réussit qu'à atténuer l'«antiteutonisme», non à le supprimer. Encore attise-t-elle contre elle-même — et contre les autorités qui la commanditent — la colère de ceux qu'elle touche dans leurs intérêts et leurs passions exclusives.

Si l'ententophilie et la germanophobie sont exprimées avec une certaine constance[31], l'hostilité envers la Suisse alémanique et envers les autorités fédérales semble être sujette à des hauts et des bas, à des explosions scandaleuses et à des rémissions discrètes. En outre, les réels malentendus entre Confédérés n'excluent pas concomitamment ou alternativement les réactions inverses d'helvétisme. Dans l'ordre des attitudes, l'exaltation cohabite avec la modération. Certains envisagent un repli des Romands sur eux-mêmes, un retour à un cantonalisme archaïque. D'autres affirment avec force leur patriotisme, tout

---

[28] André Oltramare, *L'Indépendance de notre presse (1914-1916)*, Genève 1916, *passim*.

[29] Sous le couvert de l'analyse, certains commentateurs alémaniques en arrivent parfois à une rare mauvaise foi. C'est le cas de H. Meier dans *Die deutschfeindliche Bewegung in der französischen Schweiz*, paru en 1915 dans la maison d'édition très controversée *Stimmen im Sturm aus der deutschen Schweiz*.

[30] Henri Guilbeaux, *Du Kremlin au Cherche-Midi*, Paris 1933, p. 37.

[31] Encore que selon des registres qui varient d'un milieu à l'autre, d'un parti à l'autre, d'un périodique à l'autre.

en avouant des sympathies pour l'Entente[32]. Sans doute les contrastes qui apparaissent entre les hommes se retrouvent-ils quelquefois dans l'homme lui-même. Ceux-là mêmes qui, au comble de l'exaltation ou de la démagogie, tiennent des propos de guerre civile, cèdent ultérieurement au réalisme. La tonalité d'animosité et de méfiance évolue avec le temps — et les événements. A des périodes d'énervement succèdent des phases de détente relative. Alors qu'au cours des premiers mois de la Grande Guerre le dissentiment entre la Suisse alémanique et la Suisse romande semble éclater comme une évidence, il connaît une sorte d'adoucissement — ou du moins de stabilisation — temporaire par la suite.

Des poussées incidentes de patriotisme semblent même contredire les partis pris dominants — ou en tout cas les doubler d'une sentimentalité nationale que réveillent les défilés militaires et la fête du 1er août. Quand le général Wille arrive à Lausanne le 26 février 1915, qui s'attend à ce que le lendemain, à l'occasion de la démobilisation de la première division, il reçoive un accueil triomphal? Considéré comme un ami de l'Allemagne et comme tel contesté, discrédité, voire honni — que de mots, que d'épigrammes contre lui! — il craint l'esclandre. C'est pourtant le contraire qui se produit. Au moment où, à 13 h. 45, il débouche à cheval de la rue du Grand-Chêne sur la place Saint-François, une longue ovation le salue[33]. Le soir, de nouveaux applaudissements et acclamations couvrent son apparition au balcon

---

[32] A bien des égards paraît typique d'un certain discours intellectuel l'extrait suivant, tiré d'une chronique suisse romande de Maurice Millioud, parue dans la *Bibliothèque Universelle* en mars 1915: «Ce n'est pas jouer sur les mots, ni se payer de distinctions captieuses que de dire: la Suisse romande, dans l'élan unanime qui la soulève, est toute pénétrée de la pensée suisse, toute réchauffée du patriotisme suisse. On lui donne à entendre qu'elle n'est guère diplomate; mais si l'on veut qu'un juriste le soit, on trouvera bon que le citoyen et le patriote ne le soient pas trop. On l'accuse de manquer d'équilibre et de verser sur la pente où l'entraînent des affinités de race et de langue. Mais cette langue ne conduit pas à des abîmes de despotisme remplis de peuples égorgés» (p. 562). Ressortent à l'évidence des propos de Millioud la protestation de foi helvétiste, le refus de la neutralité morale et l'attaque allusive contre l'Allemagne.

[33] *Tribune de Lausanne*, 27 février 1915. Voir aussi F. BONJOUR, *op. cit.*, p. 190-191. M. Jean Schnetzler, ancien juge cantonal, se souvient encore de l'accueil triomphal qui avait été réservé à Wille. Alors jeune collégien, il avait été frappé par le véritable délire qui avait emporté la foule au moment où le général était apparu sur la place Saint-François.

de l'hôtel Gibbon[34]. Les bruits de bottes, les fanfares, les flambeaux électrisent la foule. En eux-mêmes, les défilés militaires excitent l'émotion collective. Mais le succès que rencontre le Général — entouré de son état-major — dépasse la seule fièvre habituelle; il ressortit sans doute au sens de la manifestation et au rôle nationalement essentiel du commandant suprême de l'armée suisse, dans lequel la foule voit l'homme «chargé de la défense de tout ce qui constitue la patrie» et non plus l'Alémanique «emboché» qu'il représente dans les énoncés du dissentiment intérieur[35].

Le 1er mars 1915, l'écrivain Gonzague de Reynold, qui dirige le Bureau des conférences auprès de l'Etat-major général, recueille à sa manière un écho national comparable lors d'un exposé qu'il prononce à la Maison du Peuple, à Lausanne, devant un «auditoire très compact, composé à moitié de femmes et à moitié d'ouvriers»[36], alors même que, loin de tenir des propos incendiaires contre les impériaux, les autorités fédérales et l'armée, il en appelle à la concorde intercommunautaire, à l'indépendance intellectuelle de la Suisse, tous thèmes qui semblent s'inscrire à rebours du climat moral ambiant. S'il croit avoir exercé une certaine influence sur ses auditeurs, ce n'est pas seulement à cause de ce qu'il a dit; ou plutôt c'est à cause de ce qu'il a dit dans la mesure où ce qu'il a dit correspond à une sensibilité suisse qui cohabite — non sans d'apparentes contradictions — avec les partis pris circonstanciels et les réactions anti-alémaniques avouées.

Les baisses relatives de tension et les accès de patriotisme ne signifient pas, néanmoins, la disparition complète des débats intellectuels et moraux — et des malentendus et des ressentiments qui les sous-tendent. Les interrogations que l'irruption de la guerre et ses secousses ont déterminées ou réactualisées demeurent. Qu'est-ce que la Suisse? Qu'est-ce que la neutralité? Quels sont les devoirs qu'elle implique? Quelles sont les libertés qu'elle autorise? Dès le déclenche-

---

[34] Ce qui est vrai de Lausanne — et de Genève — l'est aussi de Berne. Le même enthousiasme a régné dans la ville fédérale le 1er novembre 1914 lors du défilé de la 1re brigade composée de Vaudois devant le Conseil fédéral et une foule très dense. Voir la *Suisse*, 2 novembre 1914.

[35] Wille lui-même l'a-t-il bien compris ainsi? Sur le moment, il a semblé surpris, ému. Mais il est vite ressaisi par le doute. A sa femme, il écrit le 1er mars qu'il supporte très mal «tout ce théâtre et tout ce mensonge». Voir CARL HELBLING, *General Ulrich Wille. Biographie*, Zürich 1957, p. 225.

[36] Lettre de Gonzague de Reynold au général Wille, 18 mars 1915, Berne, Bibliothèque nationale, Fonds Gonzague de Reynold (abr. BN, FR).

ment des hostilités, politiciens, journalistes, juristes, savants, militaires discutent avec bruit de la neutralité morale. En Suisse romande et notamment dans le canton de Vaud paraît triompher la thèse de la neutralité dans la dignité, de la neutralité limitée au seul Etat, de l'indépendance du citoyen. «Neutres mais non pas pleutres.» Le titre que Maurice Millioud, professeur à l'Université de Lausanne et directeur de la *Bibliothèque Universelle*, donne à son article du 23 août 1914 de la *Gazette de Lausanne*[37] sert en quelque sorte de formule de ralliement à tous ceux qui combattent l'extension de la neutralité à la neutralité morale au nom du droit, des libertés constitutionnelles et — dans l'ordre émotionnel — de l'amitié envers l'Entente, considérée en bloc comme l'«agressée». De malencontreux incidents, auxquels sont mêlés les autorités fédérales et leur instrument de «compression des opinions», la censure, attisent les polémiques. En mars 1915, le professeur Reiss, de l'Université de Lausanne, doit exposer à la Sorbonne les résultats de l'enquête sur les «atrocités autrichiennes» qu'il a poursuivie en Serbie[38]. Il attend de Paris le télégramme qui lui fixe la date de sa conférence. Rien n'arrive. Il s'informe. Et qu'apprend-il? Que le télégramme a bien été envoyé mais qu'il a été retenu à Berne par la censure sur ordre de l'Etat-major général. Emotion à Lausanne[39]. Le professeur Millioud, dans la livraison d'avril de la *Bibliothèque Universelle*, élève la voix contre le procédé. Le colonel Feyler l'imite dans la *Revue militaire suisse* du même mois. Déjà dénoncée en tant que telle, la censure est encore suspectée d'iniquité[40]. A tort ou à raison, les Romands croient à une discrimination. Les chiffres ne confirment-ils pas leurs craintes[41]? C'est compter sans les excès de

---

[37] Au sujet de l'article de Millioud, et plus généralement de l'attitude de la *Gazette de Lausanne* pendant les premiers mois de la guerre, voir Pierre de Vargas, La «Gazette de Lausanne» et le «Journal de Genève» d'août à décembre 1914. Deux positions devant la guerre et le problème du désaccord national, mém. lic. Lettres, Lausanne 1965.

[38] Rodolphe Archibald Reiss a consigné ses recherches dans un livre qui paraît la même année à Paris sous le titre: *Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie*.

[39] Voir MAURICE MILLIOUD, *Chronique suisse romande*, dans *Bibliothèque Universelle*, avril 1915, p. 186.

[40] En septembre 1914, une carte postale illustrée représentant Joffre est interdite, alors que des documents allemands sont affichés dans la vitrine de la librairie Frankfurter au Grand-Chêne.

[41] EUGÈNE BROYE, *La censure politique et militaire en Suisse pendant la guerre de 1914-1918*, Neuchâtel 1939, p. 180.

langage auxquels succombent souvent les journaux. Les maladresses de la censure n'excluent pas les fautes des commentateurs. Certains périodiques cultivent le parti pris, la polémique, voire le canard. Nombreux sont ceux qui voient en eux l'un des moteurs de la crise nationale. Les imprudences de langage des journaux alémaniques — ou tout au moins de certains d'entre eux, le *Berner Tagblatt*, les *Zürcher Nachrichten*, l'*Ostschweiz* — semblent autoriser celles des journaux romands. L'habitude de pousser au noir toute action des Empires centraux et de blanchir systématiquement la conduite des Alliés, les allusions insidieuses au despotisme des autorités fédérales contribuent à alimenter les rancœurs. Un certain sentiment d'injustice traverse toute la Suisse romande. Sous le couvert de la neutralité, des conseillers fédéraux, de hauts fonctionnaires de l'administration centrale, des officiers supérieurs de l'armée nourrissent, d'après les on-dit, de secrètes affinités avec l'Allemagne. Toute sanction est interprétée selon les rationalités déviantes comme une preuve des tendances occultes qui président aux destinées de l'Etat fédéral.

Les journaux romands, dont les excès heurtent, voire scandalisent les milieux helvétistes et — à fortiori — germanophiles, entretiennent et en certaines occurrences exaspèrent une humeur collective circulante, tout en la reflétant et en l'illustrant. Accuser les journalistes et disculper leurs lecteurs, c'est méconnaître que les uns et les autres se répondent sur le même registre des raisons et des émotions. Le silence — ou la sourdine — des mots ne signifie pas la mort des partis pris. Mais la violence des expressions — à travers les imprimés ou les racontars — ne démontre pas la disparition du sentiment national.

Les malentendus et les récriminations n'ont pas laissé les autorités sans réactions. Des invites au calme ont été lancées dès le début de la crise. Le 14 septembre, à l'occasion du Jeûne fédéral, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a exhorté ses concitoyens à la concorde[42]. «Nous voulons être un seul peuple de frères», a-t-il déclaré avec l'éloquence de circonstance. Le 1er octobre, le Conseil fédéral a adressé à son tour un appel à l'unité nationale, où il recommande expressément à tous les Confédérés et en particulier aux journaux «de tous les partis, de toutes les langues et de toutes les régions» la modération et la réserve[43]. Les discours lénifiants sont accompagnés

[42] *Revue de Lausanne*, 14 septembre 1914.
[43] *Revue de Lausanne*, 3 octobre 1914.

de pressions réitérées sur la presse en vue de modérer les lignes rédactionnelles et par là même de décrisper l'atmosphère. A l'armée, des orateurs, rattachés au bureau des conférences que supervise Gonzague de Reynold, portent la bonne parole aux soldats. Les officiers alémaniques qui commandent des unités romandes sont invités à assouplir leur attitude. Au cours de l'hiver, une certaine détente intervient. Dans ses carnets, Emile Hornung note «un rapprochement salutaire»[44].

Aux actions d'apaisement et d'endiguement menées par les autorités se mêlent les missions de bons offices accomplies par les particuliers. Sans doute de toutes les associations ou de tous les cercles qui à un titre ou à un autre ont essayé de calmer les passions, de ranimer l'helvétisme, la Nouvelle Société Helvétique ressort-elle avec tout le crédit que lui assurent ses entreprises de salut national. Créée le 1er février 1914[45], elle a été appelée, comme l'écrit Gonzague de Reynold, à «empêcher le fossé de s'élargir en abîme»[46]. C'est sous ses auspices que le 14 décembre 1914 l'écrivain Carl Spitteler a tenu à Zurich le discours qu'il a intitulé «Notre point de vue suisse»[47] — où il adjure ses compatriotes alémaniques d'éviter les sirènes allemandes et d'embrasser avec audace la cause de l'unité nationale[48]. Dans le canton de Vaud, où la Nouvelle Société Helvétique a réussi à réunir une certaine élite — une cinquantaine de membres à Lausanne, une vingtaine à Montreux au moment de la fondation[49] — le discours de l'auteur du *Printemps olympien* est très bien accueilli. Les journaux le saluent par un concert de louanges. Est-ce sans arrière-pensées? L'ardeur complimenteuse cache à peine le contentement que procurent les avertissements aux Alémaniques dont Spitteler a truffé son intervention[50].

---

[44] EMILE HORNUNG, *op. cit.*, p. 103.

[45] A vrai dire, la société existait depuis deux ans mais pour ainsi dire dans l'ombre.

[46] GONZAGUE DE REYNOLD, *Mémoires*, t. III, Genève 1963, p. 201.

[47] A propos de la conférence de Carl Spitteler, voir WERNER STAUFFACHER, *Carl Spitteler. Biographie*, Zürich, München, 1973, p. 681-695.

[48] La traduction du texte de Spitteler a paru en janvier 1915 dans la *Bibliothèque Universelle*.

[49] Listes des membres lausannois et montreusiens, sans doute établies lors de la séance de fondation, BN FR.

[50] Spitteler recevra même une médaille du Comité de la Société des Gens de Lettres de France le 24 octobre 1916. Voir Berne, Archives fédérales (abr. AF), E 2001/3384.

L'assourdissement des dissentiments comporte des ambiguïtés dont témoigne le balancement continuel entre les protestations de foi helvétistes et les susceptibilités romandes que compliquent encore les partis pris résolument ententophiles.

La Nouvelle Société Helvétique elle-même, tout habitée qu'elle soit par l'idéal de l'unité et de la solidarité nationale, enregistre des tiraillements, voire des déchirements qui conduisent en décembre 1914 à la démission — bientôt reprise — de son président, Gonzague de Reynold. Les raisons intellectuelles de la crise, ou tout au moins du conflit, résident, selon l'auteur de *Cités et pays suisses*[51], dans l'opposition entre le fédéralisme extrême des Vaudois[52], accompagné d'une méfiance envers tout ce qui, directement ou indirectement, vient de Berne, de l'Etat-major et du Conseil fédéral, et le centralisme de nécessité — ou de salut — national que défendent les Fribourgeois et les Alémaniques. La réputation d'ami du Général et de familier de l'Etat-major général que le président s'est acquise dans la logique de ses fonctions au bureau des conférences a tendu à accentuer encore un malaise que la démission «courageuse» et les échanges et les débats qu'elle entraîne contribuent à apaiser au cours de l'année 1915[53].

Pas plus que les helvétistes, les socialistes n'échappent aux contradictions — et à la partialité. Alors même qu'ils en appellent habituellement à l'internationalisme et au pacifisme, ils manifestent — sous le langage des principes — une ententophilie dont rend compte leur presse[54]. Si l'antimilitarisme commence à sourdre très tôt dans le discours éditorial — et électoral — la détestation de l'hégémonie et de la tyrannie allemande est affirmée avec une certaine continuité à travers les attitudes courantes et les mots qui les incarnent.

Bien inscrits dans l'ordre des préférences immédiates, les partis pris sentimentaux, en terre romande, sont pour ainsi dire entretenus par les événements mineurs de la vie locale. Au passage des trains de grands blessés, de vieillards, de femmes et d'enfants évacués du nord de la France, au débarquement des réfugiés belges s'ajoutent toutes les fêtes de bienfaisance, tous les spectacles de charité, toutes les

---

[51] Lettre de Gonzague de Reynold à Gérard Steck, 29 décembre 1914, BN FR.

[52] Et dans une moindre mesure des Genevois et des Neuchâtelois.

[53] Lettre de Gonzague de Reynold à Gérard Steck, *op. cit.* Voir aussi G. DE REYNOLD, *Mémoires*, op. cit., p. 220-221.

[54] En particulier l'hebdomadaire socialiste lausannois *Le Grutléen*.

collectes organisées au profit des Croix-Rouges alliées, des missions françaises, des sociétés d'entraide russes, toutes les conférences données par des orateurs venus de France et de Belgique ou par des Suisses témoins ou observateurs des récentes tragédies. Quand l'ingénieur suisse Fuglister, revenu de Belgique, où il a assisté à l'incendie de Louvain, raconte dans des causeries à Neuchâtel, à Genève et à Lausanne[55] le roman vrai qu'il a vécu, quel triomphe! Et quel tollé le jour où il est interdit de conférence dans le canton de Berne![56]

La mobilisation des réservistes italiens en Suisse, après que, le 23 mai 1915, le Royaume d'Italie a déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie, suscite en Suisse romande d'identiques mouvements de sympathie. Au moment du départ, des cortèges précédés des drapeaux suisse et italien se forment et se dirigent vers les gares, bercés par les vivats de la foule[57].

Encore le conditionnement sentimental est-il singulièrement aidé par la propagande des Etats belligérants dans les pays neutres. Allemands, Autrichiens, Français, Italiens inondent la Suisse de publications, de lettres sous pli fermé ou ouvert, de cartes postales, ou encore plus insidieusement d'articles d'«information» transmis à des journaux et à des revues par le canal d'agences spécialisées, voire de numéros tout préparés — ou presque — en forme de suppléments du dimanche — les célèbres *Sonntagsbote* ou *Sonntagsblätter* des journaux alémaniques — dont l'apparente origine indigène masque la main de l'étranger[58]. L'unilatéralité des sources ressort à l'évidence des documents photographiques exposés et des lieux de provenance indiqués. Si les hebdomadaires illustrés de Suisse alémanique puisent essentiellement leurs matériaux de référence dans la documentation que les agences allemandes leur vendent ou leur donnent, les hebdomadaires de Suisse romande empruntent les leurs aux agences alliées. Aussi nombreuses soient-elles, les interventions de la censure ne réussissent qu'avec peine à endiguer les actions pernicieuses des propagandes concurrentes. Et pas plus que dans l'ordre intérieur, elles n'évitent

---

[55] La conférence de Lausanne a lieu le 11 mai 1915 à la Maison du Peuple; elle fait salle comble. Voir *Gazette de Lausanne*, 12 mai 1915.

[56] Presque toute la presse romande rapporte et commente — souvent acidement — l'incident.

[57] *Gazette de Lausanne*, 31 mai 1915.

[58] A propos de la propagande allemande en Suisse, voir KARL HÄNGGI, *Die deutsche Propaganda in der Schweizer Presse*, Laupen, Bern, 1918.

toute maladresse, contribuant du même coup à la relance du mécontentement. Une carte postale illustrée, représentant le général Joffre, apparue sur le marché lausannois en octobre 1914 est-elle interdite à la vente, voilà un lecteur qui relève la liberté d'exposition de documents allemands dont semble bénéficier par un curieux caprice de la législation — ou plutôt de la censure elle-même, insinue l'informateur — le libraire Frankfurter qui tient vitrine au Grand-Chêne[59].

Les événements extérieurs et leurs conséquences morales en Suisse ne constituent toutefois qu'un des versants d'une vie nationale que conditionnent de manière déterminante les difficultés économiques croissantes, les aléas du ravitaillement, la hausse continue des prix, les désordres occasionnés par les mobilisations successives. Les dissentiments sont en quelque sorte doublés ou relayés par les doléances que suscitent les incommodités matérielles de l'heure. Les escarmouches entre Romands — ou Latins — et Alémaniques, qu'illustrent d'aigres échanges entre les journaux, des duels au Parlement ou encore des ronchonnements épars, alternent ou coïncident avec les irritations nées du renchérissement — et de l'enrichissement des accapareurs et des spéculateurs.

Aussi n'est-ce que sous le coup d'un véritable scandale largement commenté et exploité que les turbulences nationales virent à la crise ouverte. Au début du mois de janvier 1916, les journaux romands annoncent que des manquements aux devoirs de neutralité — très vite confondus avec des actes de trahison — ont été commis par des officiers supérieurs de l'armée. L'affaire des colonels tombe dans le domaine public avec toute la violence qu'appelle le contentieux toujours pendant entre les Romands, les Alémaniques et les autorités fédérales [60]. Des noms circulent: ceux des colonels Egli, sous-chef de l'Etat-major général, et von Wattenwyl, responsable des services de renseignements de l'armée. Leur erreur et leur crime ont été de transmettre aux attachés militaires allemand et autrichien, avec lesquels ils ont noué des relations très amicales, la *Gazette de l'Etat-major* — qui comprend des dépêches d'ordre général, des relevés des postes frontières, ainsi que des rapports de correspondants suisses à l'étranger — des communications — interceptées et décryptées par les services du

---

[59] *Tribune de Lausanne*, 24 septembre 1914.

[60] Au sujet de l'affaire des colonels, consulter JÜRG SCHOCH, *Die Oberstenaffäre. Eine innenpolitische Krise (1915-1916)*, Bern, Frankfurt/M, 1972.

chiffre — échangées entre l'attaché militaire russe à Berne et son gouvernement et d'autres dépêches russes confiées à des fins de décryptage par les Allemands au colonel Egli[61]. Eventée par l'un des cryptologues attitrés de l'Etat-major, le Lausannois André Langie, la communication des dépêches russes aux attachés militaires des Empires centraux a été dénoncée à des journalistes et députés romands[62]. Couplée avec celle de la transmission de la *Gazette de l'Etat-major*, la nouvelle a été rapportée au conseiller fédéral Decoppet. Le dossier a enfin abouti au général Wille qui, pour prévenir le scandale, a décidé contre tout bon sens de muter les deux colonels à des commandements d'active et, pour faire bonne mesure, de déplacer simultanément le colonel Chavannes, qui n'a aucunement démérité.

Or, au début de l'année 1916, des bruits alarmants commencent à circuler sur le compte de l'Etat-major suisse. Loin d'apaiser l'atmosphère, les décisions trop libérales de Wille — qu'accompagnent les atermoiements du Conseil fédéral — contribuent au contraire à l'exaspérer. Les rumeurs répandues originellement «de bouche à oreille» sont bientôt doublées et alimentées par les informations — souvent inexactes et tendancieuses — et les commentaires conséquents des journaux[63]. Si certains d'entre eux essaient malgré la montée des tensions et la surexcitation des passions de modérer leur ligne — c'est le cas de la *Revue de Lausanne* ou de la *Gazette de Lausanne*, dont le directeur, le colonel et conseiller national Secretan, averti des manquements d'Egli et de von Wattenwyl dès le début du mois de décembre 1915, tente sans résultat de calmer l'agitation, au contraire de ce que croient et affirment les Alémaniques[64] — d'autres journaux — en particulier des journaux provinciaux — surenchérissent. Trop souvent, dans la crise où est plongée la Suisse, on ne tient pour vrai que ce qu'on désire ou ce qu'on déteste.

---

[61] Faute de preuves irréfutables, la transmission de ces derniers documents n'est pas imputée aux deux colonels dans le jugement du procès.

[62] La communication de la *Gazette* a été découverte et dénoncée par un cycliste militaire qui avait été chargé de son acheminement. L'ambassadeur de France, informé de ce qui s'était passé, adressa des représentations au Conseil fédéral.

[63] C'est les 12 et 13 janvier 1916 que la presse commence à rendre compte de l'événement.

[64] L'attitude plutôt modérée de Secretan en l'occurrence est paradoxalement jugée excessive par nombre de journaux alémaniques. D'une manière générale, le directeur de la *Gazette de Lausanne* s'est acquis une très mauvaise réputation en Suisse allemande, où il est un peu considéré comme un boute-feu.

L'évolution des esprits confine circonstanciellement au retournement. Alors que les Vaudois et, en particulier, les Lausannois ont encore réservé un accueil grandiose, une «réception triomphale» à leur représentant au Conseil fédéral, Camille Decoppet, élu président de la Confédération, lors de sa visite dans la capitale vaudoise le 17 décembre 1915, ils en arrivent — ou tout au moins certains d'entre eux — à critiquer durement leur concitoyen au moment où éclate et mûrit le scandale et à le considérer même incidemment comme complice avec ses autres collègues des incartades des militaires[65]. Les accusations de germanophilie déjà lancées contre lui précédemment[66] tendent en ces heures troubles à renaître. Quelle part reste à la vérité dans les rumeurs insistantes et extravagantes qui circulent?

Tout désireux — et contraints par la concurrence — qu'ils soient de couvrir l'événement, les journaux lausannois se gardent pourtant d'élever le ton. La modération semble avoir été érigée en ligne de conduite. Seul — ou presque — l'hebdomadaire socialiste le *Grutléen* exploite l'affaire en des termes violents. Son titre à la une du 14 indique déjà la tendance: «Le scandale de Berne.» Les socialistes ont-ils été déterminés d'emblée à exploiter l'événement? La rapidité avec laquelle la *Berner Tagwacht* — avec le *Démocrate* de Delémont — a informé ses lecteurs des détails de l'affaire le laisse en tout cas supposer. L'extrême gauche entend dénoncer à travers les manquements à la neutralité les méfaits du militarisme et les compromissions du pouvoir[67].

Mais au-delà des informations et des commentaires de la presse — et quelquefois en contradiction avec eux — triomphent les bruits, les confidences insidieuses, les commérages, voire les calomnies. Que de mises en garde contre les rumeurs du côté des hommes politiques et des journalistes responsables! C'est la *Gazette de Lausanne* elle-même

---

[65] Un chroniqueur, dans la *Revue de Lausanne* du 15 janvier 1916, essaie de montrer le renversement des rôles depuis le début de la conflagration européenne: ce n'est plus le chef du Département militaire qui commande à l'Etat-major mais le Général qui commande au Département militaire. Si bien que dans ce nouveau contexte la responsabilité de Decoppet en matière décisionnelle est nécessairement limitée.

[66] C'est, semble-t-il, dès l'automne 1914, que Decoppet a commencé à être traité de «boche» dans son propre canton. Voir GEORGES BOVET, *Chemin faisant. Trente ans de souvenirs*, Genève 1945, p. 128; F. BONJOUR, *op. cit.*, p. 244.

[67] Voir JÜRG SCHOCH, *op. cit.*, p. 58.

qui, le 14 janvier, tandis que l'affaire vient d'être rendue publique, invite ses lecteurs à ne pas prêter foi aux «propos insensés qui circulent et qui, de bouche en bouche, vont grossissant»[68]. Pour prévenir toute agitation, les députés vaudois à Berne adressent même à leurs électeurs un appel solennel dont les quotidiens lausannois rendent compte le 17 janvier. Ainsi, sous la secousse, deux discours semblent se répandre, celui de la raison et de la prudence qui fleurit dans les milieux officiels et celui de l'émotion et de la colère qui — à l'exception du mouvement socialiste — échappe à tout recensement déterminé mais est enregistré par tous les observateurs attentifs de la vie nationale.

Si, comme le souligne le *Temps* du 15 janvier, «dans tout le pays, l'opinion est partagée entre l'indignation et la honte», c'est en Suisse romande que l'émotion atteint à son comble d'exaspération. Les méfiances envers l'Etat-major, le Conseil fédéral et — ultimement — les Alémaniques, déjà manifestées au début des hostilités, sont pour ainsi dire confirmées par l'esclandre. La démonstration de la germanophilie des hauts dignitaires de l'armée et des relations complaisantes conséquentes qu'ils ont entretenues avec les représentants des puissances centrales est faite. Sans être établie, la collusion du Conseil fédéral — majorisé par les Suisses allemands — est imaginée, soupçonnée. De vieilles histoires reviennent à la surface. De vieilles accusations aussi. Le silence des autorités au moment de la violation de la neutralité belge, les maladresses de la censure, le récent incident de Delle ou encore les campagnes antiromandes menées par des journaux alémaniques ultras et par les éditions *Stimmen im Sturm*, dont la dernière brochure, *Die deutschfeindliche Bewegung in der französischen Schweiz*[69], tient de la provocation, sous-tendent les thèses circulantes.

La réaction de méfiance est en quelque sorte surdéterminée par la crainte bien comprise de l'Allemagne. La Convention du Gothard, la visite triomphale de l'empereur Guillaume II, les accaparements des trusts allemands — en particulier ceux de l'AEG — les entreprises des pangermanistes retentissent encore dans la mémoire collective.

---

[68] L'apparente modération du colonel Secretan n'exclut pas son inquiétude foncière devant les agissements des deux colonels et plus généralement devant ceux de la camarilla militaire germanophile.

[69] Parue en décembre 1915, la brochure de H. Meier est très largement et très fâcheusement commentée dans la presse romande.

L'éclatement du scandale entraîne non seulement de vives inquiétudes et des ressentiments accrus mais aussi des interventions directes des milieux concernés et des manifestations ouvertes de mécontentement. Les mots de la colère débouchent pour ainsi dire sur des expressions concrètes, sur des actions militantes. Le 11 janvier déjà, alors que les journaux n'ont pas encore évoqué l'affaire, six députés et un professeur romands ont invité au cours d'une entrevue le président de la Confédération à prendre des sanctions contre les coupables[70]. Le 13 janvier, le Conseil d'Etat vaudois, suivi des Conseils d'Etat genevois et neuchâtelois, informe par télégramme le Conseil fédéral «de l'émotion extrême et croissante que suscite l'affaire Egli - de Wattenwyl et de la nécessité de tranquilliser l'opinion publique par des éclaircissements complets et les sanctions que peuvent comporter les faits»[71]. Le 17, c'est au tour de l'homme de la rue d'être appelé à protester contre les incidents de l'Etat-major. Convoqués par le Parti socialiste, trois à quatre mille citoyens et citoyennes «de toute tendance»[72] assistent à la salle de Tivoli, à Lausanne, à un meeting qu'animent les leaders socialistes Golay, Naine et Suter. Le succès est éclatant. L'assemblée vote à l'unanimité la réunion d'urgence des Chambres fédérales. Des meetings ont lieu dans d'autres villes avec la même audience — et les mêmes résultats. Tous les observateurs conviennent du sentiment unanime — ou presque — d'amertume, voire de colère, qui règne en Suisse romande. Si l'homme de la rue ronchonne, tempête à sa manière, mêlant indistinctement dans ses bavardages le vrai et le faux, le réel et l'imaginaire, le rationnel et l'irrationnel, les intellectuels et les hommes politiques interviennent à leur tour dans le concert de protestation. La modération apparente des quotidiens lausannois qui témoigne au-delà du sens des responsabilités des craintes d'explosion que ressentent les hommes de presse — sauf à l'extrême gauche — n'empêche pas une action confidentielle menée auprès des autorités centrales. Le malaise est ainsi manifeste — et manifesté — à tous les niveaux. Même le très helvétiste Gonzague de Reynold, conscient du drame que traverse la Confédération, presse

---

[70] MARCEL GUINAND, *Un procès militaire. L'affaire des deux colonels*, Genève 1916, p. 21.

[71] F. BONJOUR, *op. cit.*, p. 199. Les télégrammes n'ont été connus du public que plus tard.

[72] C'est la *Gazette de Lausanne* du 18 janvier qui le souligne. Un compte rendu détaillé de la manifestation a paru dans le *Grutléen* du 21 janvier 1916.

le Conseil fédéral de prendre des mesures radicales pour ramener la confiance[73].

Les lenteurs décisionnelles du Conseil fédéral n'aident guère initialement à l'apaisement des esprits. Rentré à son département le 10 janvier après une courte maladie, Decoppet constate que les sept n'ont pas encore été officiellement saisis de l'affaire[74]. Le lendemain, toutefois, ils l'inscrivent à l'ordre du jour de leur réunion. A la sortie, le président annonce aux délégués romands qui l'attendent qu'une enquête a été décidée, que les mutations — en forme d'avancements — des deux colonels ont été suspendues et que des sanctions sévères en cas d'infractions avérées ont été envisagées[75]. Encore, soumis aux actions temporisatrices, voire au blocage du Général, les conseillers fédéraux hésitent-ils à aller de l'avant. Des divergences sérieuses apparaissent au cours des séances des 14 et 15 janvier. Partagé entre ceux qui proposent de déférer l'affaire au juge d'instruction fédéral et de mettre en attendant les deux colonels à disposition et ceux qui veulent se contenter de la seule mise à disposition, influencé en outre par le Général qui entend ne rien faire, le Conseil fédéral, malgré les objurgations des Romands, se borne momentanément à la suspension d'Egli et de von Wattenwyl[76]. C'est le 19 janvier qu'informé des résultats de l'enquête complémentaire conduite par le major Huber et secoué par les bruits alarmistes qui courent sur le climat moral en Suisse romande, il sort carrément de sa réserve et convient, en présence du Général, de traduire les deux officiers devant la justice militaire[77].

La décision vient-elle trop tard? Le malaise, en tout cas, est déjà bien enraciné dans les consciences et les inconsciences collectives. La marche de l'irritation semble évoluer indépendamment des entreprises officielles et des discours modérateurs. La doctrine du silence a d'abord servi les rumeurs. Mais les rumeurs tiennent-elles seulement aux occultations volontaires des informations auxquelles cèdent les

---

[73] Lettre de Gonzague de Reynold à Giuseppe Motta, 17 janvier 1916, BN FR.

[74] G. Bovet, *op. cit.*, p. 152.

[75] M. Guinand, *op. cit.*, p. 22-23.

[76] Procès-verbaux des séances du Conseil fédéral des 14 et 15 janvier 1916, AF, Conseil fédéral (abr. CF). Voir aussi F. Bonjour, *op. cit.* p. 197.

[77] Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 19 janvier 1916, AF, CF. *Revue de Lausanne*, 20 janvier 1916. Au vu des résultats de l'enquête complémentaire, le Conseil fédéral exclut toutefois le crime de haute trahison.

autorités? Le travail de l'inquiétude, du ressentiment ou encore du complexe contribue au même titre que la censure et le silence à leur entretien et à leur expansion. L'affaire est en soi sale. Nul n'en doute. Mais elle est très tôt déviée de son sens immédiat étroit, inscrite dans le contexte des relations critiques entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, investie par les fantasmes rancuneux et les partis pris ethniques qui structurent à leur manière irrationnelle les attitudes des Welches — ou tout au moins de certains d'entre eux. La seule existence du scandale suffit pour ainsi dire à confirmer les imaginations dominantes.

Tout en empruntant aux mécanismes caractéristiques des manifestations collectives, les événements des 27 et 28 janvier 1916 à Lausanne ressortissent à cette ambiance délétère exceptionnelle. L'émotion qui les traverse n'échappe pas aux ambiguïtés que détermine nécessairement la rencontre aléatoire de la germanophobie — associée simultanément à l'ententophilie — du patriotisme blessé et des effets de foule. Les commentateurs ont annoncé les menaces existantes. Les conditions d'une explosion semblent réunies. L'inquiétude étreint citadins et campagnards, bourgeois et ouvriers, jeunes et vieux, hommes et femmes. Les dernières mesures du Conseil fédéral n'ont pas éliminé l'«abcès»[78]. Mais le discours circulant qu'imbibe l'«affaire» et les excitations conséquentes n'évoluent en démonstration de rue que reconditionnés et électrisés par des circonstances originellement indépendantes du contexte émotionnel où elles apparaissent.

Le jeudi 27 janvier, à 9 h. 30, le consulat d'Allemagne informe la Direction de police, à Lausanne, de l'ordre qu'il a reçu de sa légation à Berne d'arborer le drapeau impérial de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi à l'occasion de l'anniversaire de S. M. l'Empereur[79]. Aussitôt, deux agents sont dépêchés rue Pichard pour exercer une

---

[78] C'est le titre que Maurice Millioud donne à sa chronique — datée du 26 janvier — qui paraît dans la livraison de février de la *Bibliothèque Universelle*.

[79] Protocole de la séance du Conseil d'Etat du canton de Vaud du 27 janvier 1916 à 15 heures, Archives cantonales vaudoises (abr. ACV) K III 10 1916; procès-verbal de la séance de la Municipalité de Lausanne du 27 janvier 1916, Archives communales de Lausanne (abr. AVL) 236/56; lettre du Conseil d'Etat du canton de Vaud au Conseil fédéral, 28 janvier 1916, double, ACV, K III 10 1916; réponse du municipal Bersier à une interpellation du conseiller communal Fiaux lors de la séance du Conseil communal du 1er février 1916, dans *Bulletin officiel des séances du Conseil communal. Année 1916. 1er semestre*, Lausanne 1916, p. 75 et s.

discrète surveillance autour des lieux. La journée est ensoleillée, la température plutôt clémente. Jusqu'à midi, le bon ordre règne. Le directeur de police qui, à 11 h. 55, redescend la rue Pichard ne constate rien d'anormal[80]. S'en étonne-t-il seulement? En 1915, l'étendard a déjà flotté sans susciter de réactions. Avec la sortie des classes et la fermeture des bureaux, l'animation croît sensiblement dans le centre. Une trentaine de jeunes gens — en majorité des collégiens et des gymnasiens — venus du Grand-Pont, s'attroupent aux abords immédiats du consulat et se mettent à siffler avec les doigts[81]. Vers 12 h. 15, d'autres collégiens, des étudiants, des employés, des ouvriers, sans doute alertés par les clameurs, se joignent aux premiers manifestants. Des discussions commencent au sujet du drapeau. Cris et sifflets fusent. Eclatent des *Marseillaise*, mais aussi des chants patriotiques suisses, des *Roulez tambours*, des *Cantique suisse*, des *Bords de la libre Sarine*[82]. Un drapeau rouge à croix blanche est brandi. Mais au cours d'une brève empoignade sa hampe est cassée. L'a-t-elle été par un Allemand énervé? Le bruit court — et ajoute encore à l'excitation collective déjà vive[83].

Entre-temps, une dizaine d'agents sont arrivés en renfort. Tant bien que mal, ils s'efforcent de contenir la pression des manifestants. Arrivé sur les lieux, le directeur de la police municipale invite le public à circuler et à cesser toute démonstration inconvenante[84]. Mais en vain. Le drapeau attire comme un aimant. «Otez-le! Enlevez-le», crie-t-on de-ci de-là. Evaluée un quart d'heure plus tôt à cinq cents personnes, la foule est chiffrée autour des midi et demie à deux mille personnes[85]. Serrés contre le mur du consulat, les agents subissent assaut sur assaut. Un premier manifestant tente de s'emparer de

---

[80] Réponse du municipal Bersier, *Bull. officiel...*, 1916 1er semestre, p. 76.

[81] Rapport du sergent Heintz du 27 janvier 1916, AVL, registres des rapports de la Direction de police, vol. 219.

[82] *Ibid.*; voir aussi *Revue de Lausanne*, 28 janvier 1916; *Gazette de Lausanne*, 28 janvier 1916.

[83] Lettre du juge informateur du canton de Vaud Pahud au procureur général de la Confédération reproduite dans un rapport adressé par le procureur au Conseil fédéral le 22 février 1916, AF, E 21/13914.

[84] Lettre du Conseil d'Etat au Conseil fédéral, ACV, K III 10, 1916; réponse du municipal Bersier, *Bull. officiel...*, 1916 1er semestre, p. 76.

[85] Rapport du sergent Heintz, AVL, *loc. cit.* Le municipal Bersier, dans sa réponse au Conseil communal, chiffre le nombre des manifestants entre six et sept cents (p. 76).

l'étendard; il échoue. Mais à la faveur d'une nouvelle poussée, un second manifestant, plus chanceux, réussit, en s'aidant des aspérités des moellons, à se hisser jusqu'à la hauteur de la hampe et à détacher la corde de retenue. La foule applaudit. Jaillissent des «Vive Marcel! A bas les Boches!»[86]. Tombée à terre, l'extrémité de la corde est saisie par des manifestants qui la tirent violemment[87]. Sous le coup, la hampe est courbée, l'écusson en contrebas endommagé et le drapeau arraché. Après une lutte «assez âpre»[88], un agent parvient à l'attraper et, accompagné de quelques collègues, à le transporter incontinent à l'Hôtel de Ville. Est-ce à cause de la «diversion» créée par le départ des agents, suivis par «un certain nombre de perturbateurs»?[89] En tout cas, les manifestants semblent se calmer. Les agents restés sur place réussissent sans trop de peine à les disperser.

Reste qu'une action portant atteinte à un Etat étranger a été commise. Les autorités en sont très conscientes. Aussi le municipal Bersier s'empresse-t-il de présenter ses excuses au chancelier du consulat, en l'absence du consul Filsinger retenu à Berne[90]. En même temps, la Municipalité de Lausanne, le Conseil d'Etat et le Conseil fédéral sont convoqués et informés de ce qui s'est passé. Au début de l'après-midi, le chef du Département politique, Arthur Hoffmann, après en avoir discuté avec ses collègues, ordonne au conseiller d'Etat Cossy de «faire hisser à nouveau le drapeau et de pourvoir à sa sécurité»[91]. Ce dernier communique aussitôt l'injonction à la Municipalité. Munis du drapeau, des agents sont dépêchés au consulat pour exécuter l'ordre. Mais ils tombent sur un bec: se prévalant de l'horaire arrêté le matin, le chancelier refuse, dès lors que 4 heures ont sonné, d'arborer à nouveau le drapeau[92]. Les menus dégâts causés lors de la manifestation ont toutefois déjà été réparés. Des ouvriers ont réparé la hampe et remis en place l'écusson.

---

[86] Rapport du sergent Pouly, 27 janvier 1916, AVL, registres des rapports de la Direction de police, vol. 219.

[87] Procès-verbal de la séance de la Municipalité de Lausanne du 27 janvier 1916, AVL, 236/56.

[88] Rapport du sergent Heintz, AVL, reg. des rapports de la Direction de police, vol. 219.

[89] Lettre du Conseil d'Etat au Conseil fédéral, ACV, K III 10, 1916.

[90] *Ibid.*

[91] *Ibid.* Voir aussi procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 27 janvier 1916, AF, CF.

[92] AVL, Dossier «drapeau allemand».

L'embarras et l'inquiétude des autorités ressortent de la hâte qu'elles mettent à régler diplomatiquement l'incident de la rue Pichard. Les excuses ne sont pas closes avec celles que le municipal Bersier a adressées au chancelier. A Berne, Arthur Hoffmann, sur décision du Conseil fédéral, rend visite au ministre allemand von Romberg et lui exprime ses regrets. A Lausanne, le conseiller d'Etat Thélin et le syndic Maillefer, après délibération commune du Conseil d'Etat et de la Municipalité, renouvellent leur démarche auprès du chancelier[93]. Enfin, le même soir, à Berlin, le ministre de Suisse, Alfred de Claparède, présente les sentiments attristés des autorités helvétiques au sous-secrétaire d'Etat Zimmermann qui lui témoigne en retour sa satisfaction de la prompte liquidation de l'incident[94].

Discussions et décisions ne sont pas limitées aux seules mesures diplomatiques. Des procédures judiciaires sont ordonnées au double niveau cantonal et fédéral, des enquêtes entreprises, des arrestations opérées. Alors que six premiers manifestants ont déjà été interpellés et conduits au poste de la Palud[95], l'auteur de l'enlèvement a disparu. Les agents lancés à ses trousses apprennent toutefois au cours d'une conversation que le jeune homme nommé Marcel est livreur au grand magasin Bonnard. Après enquête, ils découvrent son identité: Marcel Hunziker; son origine: Moosleerau, dans le canton d'Argovie; son âge: vingt et un ans[96]. Averti de son rôle au cours des incidents, le directeur de l'établissement a aussitôt signifié son congé à son employé. Où est-il maintenant? Le bruit commence à courir qu'il a quitté Lausanne et passé la frontière.

Invitée par le Conseil d'Etat à prendre toutes mesures utiles pour empêcher le renouvellement des incidents, la Municipalité décide la mobilisation de toutes les forces de police et de gendarmerie disponibles de manière à assurer la surveillance autour du consulat sans courir le risque d'un débordement comme à midi[97].

Tout est-il terminé? Conseillers d'Etat et municipaux, malgré les ordres donnés, semblent le croire ou — du moins — l'espérer. Mais, un moment retombée, la tension remonte au cours de la soirée. Dès

---

[93] AVL, Dossier «drapeau allemand».

[94] Lettre d'Alfred de Claparède à Arthur Hoffmann, 28 janvier 1916, AF, E 21/13914.

[95] AVL, Registres des rapports de la Direction de police, vol. 219.

[96] Rapport du sergent Pouly, AVL, *loc. cit.*

[97] Réponse du municipal Bersier, AVL, *loc. cit.* p. 77.

20 heures, des attroupements se forment sur le Grand-Pont et à l'intersection de la rue Pichard et de la rue du Grand-Saint-Jean[98]. Vers 20 h. 45, la foule semble aussi dense qu'à midi. Le même charivari se répète. Des cris et des coups de sifflets sont lancés, des hymnes nationaux entonnés, des drapeaux suisses — mais aussi français — brandis et acclamés. Des manifestants demandent l'enlèvement de l'écusson avec les mêmes «Enlevez-le! Otez-le!» qu'à midi. A 23 heures, la manifestation continue avec allant. Les rues du centre ne désemplissent pas. Mais, malgré le siège en règle qu'ils subissent, les cinquante sous-officiers et agents de police et les quinze gendarmes qui ont été dépêchés sur les lieux réussissent à maintenir un espace libre devant le consulat et à éviter tout nouvel incident malencontreux[99].

Loin d'être cantonnée du côté de la rue Pichard, la manifestation essaime. Quelques «bandes de braillards», drapeau fédéral en tête, passent devant l'Hôtel Jura-Simplon, sis avenue de la Gare, et hurlent des injures à l'adresse de son directeur, un ressortissant allemand[100]. Près de la gare du Lausanne-Ouchy, un étudiant, qui a été pris pour un Allemand, est harcelé, chahuté, traité de «sale Boche». Des agents viennent à sa rescousse. Bousculés par les assaillants, ils sont contraints de dégainer. Un des malandrins est blessé par un coup de sabre[101].

L'énervement déborde incidemment en échauffourées, en bagarres. A la sortie des cinémas, des altercations éclatent même entre des étrangers[102].

A 23 h. 30, l'affluence reste toujours aussi considérable. A l'une puis à l'autre des extrémités de la rue Pichard, le syndic Maillefer, accompagné du municipal Burnier, exhorte les manifestants à cesser

---

[98] *Gazette de Lausanne*, 28 janvier 1916.

[99] Réponse du municipal Bersier, *Bull. officiel...*, 1916 1er semestre, p. 78.

[100] *Gazette de Lausanne*, 28 janvier 1916.

[101] Rapport de l'agent Jules Baudraz, 27 janvier 1916, AVL, registres des rapports de la Direction de police, vol. 219. Le récit nous a été confirmé par la propre victime des assaillants, Me André Cordey, qui était alors étudiant en droit. Au cours de la soirée, il avait arrêté un jeune homme qui brandissait un drapeau français et l'avait morigéné. Un de ses camarades avait réussi — non sans peine et casse — à arracher l'étendard des mains de son détenteur. Certains manifestants crurent que c'était André Cordey qui avait commis l'acte et entreprirent de le poursuivre en le couvrant d'injures et en le menaçant très directement de voies de faits. La police intervint sur ces entrefaites. Protégé par les agents, André Cordey emprunta le tunnel du Lausanne-Ouchy pour échapper à ses poursuivants.

[102] *Revue de Lausanne*, 28 janvier 1916.

leur agitation «pour le bon renom et la dignité de la ville de Lausanne». Après l'avoir applaudi, la foule amorce sans protestation un mouvement de recul[103]. Plus encore que celle du syndic, c'est l'intervention d'un aumônier qui contribue à la décrispation et à l'apaisement. Un drapeau suisse à la main, le pasteur Chamorel monte sur un tabouret à l'entrée de la rue Pichard, du côté du Grand-Pont, et prononce une brève harangue, où il invite le public, au nom du drapeau national et des autorités, à arrêter de manifester et à rentrer à la maison tout en formulant l'espoir de sanctions sévères contre les deux colonels compromis. Très acclamé, l'orateur quitte alors la rue Pichard, suivi par un long cortège qui chante *Roulez tambours*[104]. Peu après, la manifestation se disloque. Quelques unités de *Landsturm* cantonnées à Renens sont accourues entre-temps. A minuit et demie, seuls quelques derniers noctambules empruntent encore la rue Pichard[105].

A la même heure, néanmoins, conseillers d'Etat et municipaux sont réunis dans le bureau du commandant de l'arrondissement territorial[106] pour délibérer des événements de la nuit[107]. Leur conférence nocturne atteste leur anxiété. Les manifestations ont excédé leur attente. Policiers et gendarmes sont surmenés. Les trente hommes du *Landsturm* ne semblent pas devoir suffire. Alors que faire? La seule solution rationnelle, c'est l'appel à de nouvelles troupes. Aussi des démarches sont-elles entreprises auprès des autorités fédérales militaires et civiles en vue de la levée d'un bataillon de *Landwehr*. Tour à tour, le colonel divisionnaire Bornand et le chef du Département militaire Decoppet donnent leur accord. A 2 heures du matin, le lieutenant-colonel Grandjean, au nom du général Wille, qui a entretemps été informé de la situation, annonce qu'il a ordonné l'envoi à Lausanne du bataillon 123[108]. En outre, conformément à la loi, le

---

[103] *Revue de Lausanne,* 28 janvier 1916. Voir aussi protocole de la séance du Conseil d'Etat du 28 janvier 1916 à 16 h. 20, ACV, K III 10, 1916.

[104] *Revue de Lausanne*, 28 janvier 1916; *Gazette de Lausanne* 28 janvier 1916; protocole de la séance du Conseil d'Etat du 28 janvier 1916 à 16 h. 20, ACV, K III 10, 1916.

[105] *Revue de Lausanne*, 28 janvier 1916.

[106] Il s'agit en l'occurrence du conseiller d'Etat Cossy.

[107] Protocole de la séance du Conseil d'Etat du 28 janvier 1916 à 0 heure, ACV, K III 10, 1916.

[108] *Ibid.*

Conseil d'Etat nomme en qualité de commandant de place le colonel Blanchod[109].

De son côté, le Conseil fédéral, averti des derniers incidents, tient une nouvelle séance le vendredi matin à 9 heures. Certaines divergences de vues et de solution séparent les sept. Arthur Hoffmann, très irrité par les extravagances des Welches, recommande la nomination d'un commissaire fédéral. Soucieux de ne pas provoquer les Vaudois par des mesures vexatoires, le président Decoppet et le vice-président Schulthess rejettent la proposition. Les sept conviennent finalement d'un déplacement du président à Lausanne dans le but exprès de sonder les autorités locales et cantonales sur leurs sentiments et leurs intentions[110].

A 16 h. 20 commence dans la capitale vaudoise, au Café des Deux-Gares, une séance extraordinaire à laquelle prennent part quatre conseillers d'Etat, tous les municipaux, le colonel Blanchod et le président de la Confédération. Alors que Decoppet exprime ses craintes et celles de ses collègues, les autres participants tendent plutôt à minimiser les incidents, dont ils voient la cause essentielle dans l'affaire des colonels. Dûment informé, le président se déclare rassuré et, comptant sur la diligence des autorités, formule l'espoir d'un prompt retour à l'ordre[111].

L'accueil même qui a été réservé au bataillon 123 lors de son défilé dans la ville semble confirmer les «bons sentiments» de la foule. Tandis qu'il débarque presque dans l'anonymat, au fur et à mesure qu'il monte vers le centre, il recueille de plus en plus de vivats. Quand il débouche sur la place Saint-François, il est entouré d'une foule immense. Sur le Grand-Pont, il défile entre deux haies qui s'écrasent. De la Banque cantonale à la rue Haldimand, ce n'est qu'une «longue ovation aux cris de: «Vive la Suisse! Vive l'armée!» têtes découvertes au drapeau, cannes et chapeaux agités en l'air»[112].

Somme toute, les acclamations ne contredisent pas totalement les manifestations de la veille. Des vivats n'ont-ils pas salué l'armée, le général ou le président de la Confédération à midi et le soir? Loin

---

[109] Le même jour, à 8 heures, le colonel Blanchod entre en fonctions.

[110] Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 28 janvier 1916 à 9 heures, AF, CF.

[111] Protocole de la séance du Conseil d'Etat du 28 janvier 1916 à 16 h. 20, ACV, K III 10, 1916.

[112] *Gazette de Lausanne*, 29 janvier 1916.

d'exclure le patriotisme, le processus d'excitation a tendu au contraire à l'intégrer dans sa dynamique circonstancielle. La résonance du défilé ne tient pas seulement à l'impact habituel des manifestations militaires sur les foules; elle doit aussi au remuement national où sont emportés les esprits dans la logique des événements récents.

La démonstration des militaires et la proclamation publiée par la Municipalité à l'intention des Lausannois[113] ne semblent pas avoir exercé d'influence refroidissante sur le public[114]. Si le calme a régné le matin et l'après-midi de vendredi, le soir il en va tout autrement. Autour des 20 heures recommence l'effervescence. Badauds et curieux affluent vers le centre. On vient «en famille comme un soir de Saint-Sylvestre»[115]. Aux extrémités de la rue Pichard, les gendarmes, baïonnette au canon, ont établi des barrages. Dès 21 heures, la foule encombre la placette du Grand-Saint-Jean et le Grand-Pont à proximité du Théâtre Lumen. Des jeunes gens se mettent à insulter et à siffler la police et la gendarmerie et à réclamer l'enlèvement de l'écusson du consulat[116]. Tenu au courant, le colonel Blanchod, qui siège à l'Hôtel de la Cloche, décide alors d'appeler à la rescousse le bataillon 123 qui a été consigné à la caserne[117]. Entre-temps, des policiers et des gendarmes, massés en haut de la rue Pichard, chargent avec succès les jeunes manifestants qu'ils contraignent ainsi à reculer. La troupe, arrivée sur les lieux au même moment, entreprend de nettoyer les alentours.

De la place Saint-François où ils se retrouvent, des jeunes gens s'acheminent, via l'avenue des Mousquines, vers le domicile du

---

[113] Rédigée la veille, elle paraît dans les journaux le vendredi 28 janvier. Une nouvelle proclamation sera diffusée le lendemain. La Municipalité y dénoncera le rôle de «quelques meneurs interlopes et de gens sans aveu» et y confirmera l'interdiction de tout rassemblement sur la voie publique.

[114] Lors de la séance qu'il tient le 28 janvier à 9 h. 30, le Conseil d'Etat approuve deux projets de lettres circulaires adressées l'une au recteur de l'Université, l'autre aux directeurs d'établissements cantonaux d'instruction les informant que de nombreux étudiants et collégiens ont participé aux manifestations et les invitant en conséquence à prendre des dispositions en vue d'empêcher ou de décourager tout stationnement dans les endroits où des incidents ont eu lieu et à rappeler aux élèves étrangers les obligations spéciales que leur impose leur séjour en Suisse.

[115] *Revue de Lausanne*, 29 janvier 1916.

[116] Le municipal Bersier, dans sa réponse au Conseil communal, évalue leur nombre à trois cents.

[117] A propos des événements de la soirée et de la nuit du 28 janvier, voir le Journal du bataillon 123 rédigé à l'intention de l'Etat-major de la place de Lausanne, AF, E 21/13914.

consul d'Allemagne situé au bas de l'avenue Verdeil. Ils se heurtent toutefois en cours de route à une compagnie de soldats qui, à la suite d'une charge exécutée dans les règles de l'art, les repousse vers le centre sous les applaudissements des riverains[118].

De 22 heures à minuit, des rassemblements continuent d'avoir lieu en dehors des rues barrées. Les manifestants chantent des hymnes patriotiques, crient des «Vive l'armée!», mais rythment aussi sur l'air des lampions des «Wattenwyl! Va-t-en ville!». Vers 23 h. 30, certains essaient encore d'arriver à la rue Pichard en passant par l'avenue Bel-Air et le Grand-Pont. Mal leur en prend. Car ils sont copieusement arrosés par les hydrants que les pompiers manœuvrent et, bien trempés, ils se dispersent à la va-vite[119].

Une note de fête — et une touche de burlesque — éclabousse la soirée quand, vers 23 heures, la fanfare du bataillon 123 défile en ville au son «d'allègres marches», recueillant sur son passage de chaleureux applaudissements[120].

Autour des minuit, la tension retombe. Passants, curieux, manifestants invétérés, «éléments douteux» commencent à rentrer. A 1 heure du matin, le calme est rétabli, la manifestation est close[121].

Le samedi soir, l'animation dépasse à peine l'ordinaire. L'excitation manifeste semble avoir disparu[122].

Le temps des comptes est venu. Quelques mauvais coups ont été échangés, quelques blessures reçues, quelques vêtements d'agents — surtout le premier midi — déchirés[123]. La police a opéré une soixantaine d'arrestations[124], le juge informateur entamé les procédures judiciaires. Mais au-delà des incidents, des accidents et de leurs suites concrètes, c'est l'événement dans ses significations nationales qui

---

118 *Revue de Lausanne*, 29 janvier 1916.

119 Journal du bataillon 123, AF, E 21/13914.

120 *Revue de Lausanne*, 29 janvier 1916.

121 *Gazette de Lausanne*, 29 janvier 1916.

122 Le général Wille ordonnera le 15 février 1916 le licenciement du commandant de la place de Lausanne et de son état-major. L'acquittement des deux colonels par le tribunal militaire de la Ve division, le 29 février, à Zurich — contrebalancé, il est vrai, par vingt jours d'arrêts de rigueur infligés aux deux officiers par le général — n'entraînera aucun désordre en Suisse romande, même s'il est considéré par d'aucuns comme un déni de justice.

123 Réponse du municipal Bersier, *Bull. officiel...*, 1916, 1er semestre, p. 102.

124 Journal du bataillon 123, AF, E 21/13914.

mérite d'être interrogé. L'émotion, le scandale qu'il suscite ici et là disent déjà son importance immédiate.

Les circonstances déterminent une sorte d'examen de la conjoncture où la condamnation unanime des manifestations lausannoises — considérées en elles-mêmes comme hautement déplacées — est contre-balancée par le constat des carences, des erreurs, des écarts réels ou imaginaires des autorités centrales.

Tous les contemporains conviennent de l'influence déterminante que l'affaire des colonels a exercée sur les événements des 27 et 28 janvier. Articles, enquêtes des préfets vaudois, commentaires des autorités insistent sur l'émotion qui a étreint les Lausannois. Libéraux, radicaux, socialistes disent en chœur combien le scandale a retenti douloureusement dans les consciences. Les débats au Conseil communal de Lausanne, le 1er février, illustrent éloquemment la convergence des sentiments. Un ordre du jour où les autorités sont invitées à veiller à la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil selon les «traditions démocratiques» de la Suisse est voté à l'unanimité[125].

L'explication qui, du côté des autorités, revêt souvent le caractère d'une justification, intègre aussi, au-delà du cas particulier des colonels, les réactions très vives devant la «dictature» des militaires et les «excès» du militarisme. Si les socialistes entretiennent depuis longtemps un antimilitarisme que les récents scandales ont encore contribué à accuser, les modérés n'hésitent pas à dénoncer «les pouvoirs toujours plus étendus que s'est arrogés la caste de l'Etat-major général»[126] — pour reprendre les termes du conseiller communal Fiaux — voire à évoquer, en comparaison de la mansuétude dont semblent bénéficier Egli et von Wattenwyl, l'attitude cassante de l'Etat-major à l'égard de la troupe, ses procédés arbitraires, ses punitions exagérées[127].

---

[125] *Bull. officiel...*, 1916, 1er semestre, p. 102.

[126] *Ibid.*, p. 73.

[127] Le colonel Secretan lui-même — ancien commandant d'une division — élèvera la voix plusieurs fois au cours de l'année 1916 contre certaines hautes sphères de l'armée et les pratiques qu'elles suivent. Voir: COLONEL SECRETAN, *Articles et discours 1er août 1914-1er août 1917*, Lausanne 1918, *passim*.

Les «gamineries»[128] de Lausanne n'ont pas enterré l'affaire. Tout au contraire. Discours, rumeurs, informations continuent d'en être imprégnés. Le châtiment des deux colonels et la démission de Sprecher von Bernegg et de Decoppet restent d'actualité dans la conversation circulante. «Est-il encore temps d'éviter une lessive générale», demande, de Lausanne où il séjourne, André de Bavier à Gonzague de Reynold[129]. L'émotion, le mécontentement demeurent sous le couvert d'un retour à l'ordre urbain. Hommes politiques, journalistes reconnaissent l'angoisse de l'heure. Les préfets, lors de leur réunion du 10 février 1916 avec le Conseil d'Etat, relèvent l'inquiétude et l'indignation manifestes de leurs concitoyens[130]. A travers leurs interventions se dessine le visage d'une certaine opinion publique vaudoise urbaine ou campagnarde, où les bons sentiments patriotiques — que confirment la discipline militaire et l'observation des ordres de marche[131] — alternent avec l'anxiété, l'émotion, la méfiance envers les autorités centrales et le complexe de minorité vis-à-vis de la majorité alémanique. Qu'ils rapportent leurs impressions, leurs constatations, ou qu'ils exposent leurs idées, les préfets répètent itérativement le même état d'âme. Ce qui frappe le conseiller d'Etat Chuard lors de la réunion, c'est que la «confiance publique est retirée non seulement à l'Etat-major, mais encore au Général et au Conseil fédéral»[132].

La connaissance, à travers la presse alémanique, des réactions très vives que les incidents de Lausanne ont suscitées en Suisse alémanique avive encore l'irritation. A Berne, à Zurich, à Bâle, les journaux d'information et d'opinion ont condamné avec une rare sévérité les

---

[128] Le terme est emprunté à la *Nazional Zeitung* du 28 janvier 1916. En fait, l'expression précise est: «des gamineries de la pire espèce». Les mots témoignent des tendances du journal.

[129] Lettre d'André de Bavier à Gonzague de Reynold, 2 février 1916, BN, FR.

[130] Les rapports des préfets ont été consignés dans le procès-verbal de la séance du Conseil d'Etat du 10 février 1916, ACV, K III 10, 1916.

[131] Le bruit court qu'une pétition invitant les militaires mobilisables à refuser de marcher avant que les colonels n'aient été jugés circule dans les cantons romands. Ce n'est, semble-t-il, qu'à Boudry, dans le canton de Neuchâtel, et à Cronay, près d'Yverdon, qu'elle a été signalée.

[132] Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etat du 10 février 1916, ACV, K III 10, 1916. D'une manière humoristique, le journal le *Petit Suisse* rend compte du même état d'esprit dans son numéro du 5 février 1916: «Il faut dire que du Consulat et de son drapeau, on s'en bat l'œil, et qu'on a profité de manifester tout simplement contre le Conseil fédéral et ses colonels, pisque [*sic*] l'occasion s'en présentait. On en a plein la peau, et y faut que ça pèle.»

événements des 27 et 28 janvier. Sous l'émotion momentanée — et l'amplitude que la rumeur et la mauvaise foi confèrent aux désordres lausannois — l'affaire du drapeau allemand est dramatisée, voire dénaturée. Même les quotidiens modérés — la *Neue Zürcher Zeitung*, les *Basler Nachrichten*, le *Bund* — décrivent en termes acides ce qui s'est passé. Les critiques timidement ou ouvertement dirigées contre l'Etat-major[133] se sont retournées, selon les propres termes du conseiller d'Etat Chuard, contre la Suisse romande[134]. Les Welches sont couverts d'outrages et de boue. Aussi, devant les attaques alémaniques, les Romands réagissent-ils avec une certaine aigreur. Les journaux lausannois ne manquent pas d'alerter leurs lecteurs. Le «tir de barrage contre la Suisse romande», dont parle Edouard Secretan le 1er février dans la *Gazette de Lausanne*, suscite de nouvelles suspicions et réveille d'anciens souvenirs. Dans leurs rapports, certains préfets rappellent que les causes du mécontentement remontent plus haut «qu'aux incidents des colonels et du drapeau allemand»[135]. De vieilles histoires sont déterrées ou remémorées. Certains vont jusqu'à affirmer que la mentalité romande est un peu trop laissée de côté. Des bouffées de colère contre la Suisse allemande traversent incidemment le discours de certains Vaudois. Malgré les invites pressantes à l'union nationale, des divisions de sentiments renaissent et croissent en des termes qui dépassent, semble-t-il, les crises précédentes, tout en étant corrigés par les mesures d'apaisement qu'inspire le Conseil d'Etat vaudois et que le Conseil fédéral reprend à son compte — la convocation des Chambres fédérales pour le mois de mars[136].

Ainsi dans l'ordre sentimental, les Vaudois — ou tout au moins certains d'entre eux — semblent évoluer entre une ententophilie à peine cachée et même souvent ouvertement exprimée et étalée, un

---

[133] Certains journaux aux tendances germanophiles manifestes ont en revanche reporté immédiatement la responsabilité de toute l'affaire sur la Suisse romande.

[134] Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etat du 10 février 1916, ACV, K III 10, 1916.

[135] C'est le cas du substitut du préfet de Lavaux, M. Foscale, et du préfet de Vevey, M. Blanc.

[136] Dès la mi-janvier, les socialistes ont pris l'initiative de demander la convocation extraordinaire de l'Assemblée fédérale. Mais ce n'est que sous la pression des événements lausannois et sur l'intervention pressante de la députation vaudoise aux Chambres fédérales et du Conseil d'Etat vaudois que le Conseil fédéral se résout — avec une certaine mauvaise volonté — à convoquer les Chambres en session extraordinaire au début du mois de mars 1916.

sentimentalisme helvétique que traduisent les effusions au moment des fêtes nationales ou des défilés militaires et un patriotisme affirmé avec une certaine insistance contre la Suisse alémanique en règle générale et en particulier contre ses représentants à l'Etat-major et au Conseil fédéral, dont les tendances germanophiles sont exagérées et érigées en stéréotypes du discours circulant.

Encore l'expression de l'irritation à travers un langage souvent irraisonné cache-t-elle des réserves d'incertitudes et de modération que les manifestations de Lausanne ne contredisent qu'en apparence. Entre les mots et les choses, les mouvements ne laissent jamais d'être ambigus. Les mentalités collectives échappent souvent aux logiques qu'elles paraissent initialement épouser. Dire le fossé, c'est dire le mot de la tension entre les communautés romande et alémanique. Est-ce pour autant résumer les réalités absolues des relations entre les deux communautés? Les bruits et les colères valent d'être interrogés. Ils ne valent pas d'être institués en vérités unes et indivisibles[137].

---

[137] Que soient ici remerciés tous ceux qui, à un titre ou à un autre, nous ont aidé dans nos recherches et nos réflexions sur le fossé et l'affaire du drapeau allemand, MM. Oscar Gauye, Daniel Bourgeois et André Welti, des Archives fédérales, M. Marius Michaud, de la Bibliothèque nationale, MM. Jean Hugli et Pierre-Louis Péclat, des Archives communales de Lausanne, ainsi que MM. Giovanni Busino, Jean-Claude Favez, Edmond Gilliéron, Pierre-André Gloor, André Reszler, Marcel Roch et Ion Vianu, du séminaire interdisciplinaire que nous animons à Lausanne.